

Dossier tarifaire 2026

R-4303-2025

**Stratégie relative à la gestion de l'intégrité des actifs d'EGQ
(« Stratégie d'intégrité »)**

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	CONTEXTE	4
2.1.	NORMES RÉGLEMENTAIRES	4
2.2.	POPULATION D'ACTIFS	5
3.	MÉTHODOLOGIE	6
3.1.	BILAN DE SANTÉ DES ACTIFS	7
3.2.	GESTION DU RISQUE	8
4.	PLAN D'INVESTISSEMENT	13
5.	CONCLUSION	14

1. INTRODUCTION

Le 16 juin 2025, Enbridge Gaz Québec (ci-après « **EGQ** ») a déposé un premier projet d'investissement visant le remplacement d'une conduite et de plusieurs branchements dans un objectif d'assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel des clients ainsi que l'intégrité et la sécurité de son réseau de distribution. Ce projet d'investissement s'inscrit dans une démarche récente d'EGQ, laquelle prévoit la réalisation de plusieurs projets similaires au cours des prochaines années¹.

Depuis la mise en place du réseau de distribution de gaz naturel dans la région de l'Outaouais, EGQ, également connu sous le nom Gazifère Inc., a suivi les pratiques d'Enbridge Gas en matière de gestion de l'intégrité. Au fil des années, des interventions et des réparations ponctuelles ont été effectuées afin de corriger les problématiques d'intégrité identifiées. Toutefois, EGQ a constaté récemment une hausse du nombre d'interventions liées à des enjeux d'intégrité (notamment en ce qui concerne les branchements en cuivre²), ce qui milite en faveur d'un changement d'approche. En effet, bien que les différents programmes d'entretien préventif³ présentement en place permettent de détecter et de corriger, le cas échéant, certaines situations ne répondant plus aux normes de sécurité, la mise en place d'une stratégie d'intégrité structurée devient essentielle pour assurer une distribution de gaz naturel fiable et sécuritaire.

Dans un souci d'harmoniser les pratiques entre les différentes filiales de distribution de gaz naturel d'Enbridge, et en vue d'utiliser certains outils déjà en place (dont la modélisation développée à cet effet), EGQ propose d'appliquer le Programme de gestion de l'intégrité des actifs du réseau de distribution d'Enbridge Gas (ci-après le « **Programme d'Enbridge Gas** »). Ce programme, en vigueur depuis plusieurs années au sein d'Enbridge Gas, est robuste, complet et répond aux besoins essentiels d'assurer un réseau de distribution de gaz naturel exempt d'enjeux d'intégrité et de sécurité. De plus, le Programme d'Enbridge Gas comprend un processus d'analyse annuelle

¹ Dossier R-4303-2025, pièce [EGQ-1, Document 1](#).

² Dossier R-4303-2025, pièce [EGQ-1, Document 1](#).

³ Par exemple, le programme de détection des fuites.

1 approfondi ainsi qu'une modélisation de prédiction des défaillances et de leurs conséquences
2 probables, permettant une priorisation efficace des interventions.

3 EGQ a recruté une ressource dédiée à la mise en place d'une version du Programme d'Enbridge
4 Gas adaptée à son réseau, tel que plus amplement expliqué à la section « Méthodologie ». Cette
5 démarche marque un virage vers une approche proactive où les actions et les projets futurs en
6 matière d'intégrité seront planifiés en fonction d'une identification rigoureuse des risques à
7 prioriser. Cette nouvelle façon de faire permettra non seulement d'optimiser les ressources en
8 temps et en argent, mais aussi d'assurer un équilibre entre les risques, les coûts et la performance
9 du réseau d'EGQ.

10 La présente preuve constitue une première étape visant la présentation de la Stratégie d'intégrité
11 qu'EGQ souhaite appliquer pour encadrer la gestion de l'intégrité des actifs de son réseau de
12 distribution de gaz naturel, et présente les éléments suivants :

- 13 • Le contexte entourant la mise en place de la présente Stratégie d'intégrité;
- 14 • Le bilan des actifs du distributeur; et
- 15 • La méthodologie proposée, incluant le processus d'évaluation ainsi que des exemples de
16 risques identifiés.

17 2. Contexte

18 2.1. Normes réglementaires

19 En tant qu'exploitant d'un réseau de distribution de gaz naturel, EGQ est tenue de se conformer à
20 plusieurs normes techniques et réglementaires, notamment :

- 21 • **CSA Z662 – Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz** : Cette norme canadienne
22 constitue l'une des références centrales dans les opérations d'EGQ puisque l'ensemble
23 des canalisations et de l'équipement réglementés par la Régie de l'énergie du Canada
24 doivent la respecter. En plus d'encadrer l'exécution des travaux, la norme prévoit le cadre
25 entourant la mise en place d'un programme de gestion de l'intégrité pour les réseaux de
26 distribution, lequel doit prévoir des méthodes efficaces de surveillance et de gestion des
27 risques de défaillance. Le Programme d'Enbridge Gas, et donc la Stratégie d'intégrité
28 d'EGQ, respectent le cadre édicté par la norme CSA Z662.

- **Code de construction et Code de sécurité :** Adoptés en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (chapitre B-1.1), ces codes complètent les exigences de la norme CSA Z662. EGQ doit s'y conformer afin de garantir la sécurité, la fiabilité et la conformité de ses installations.

2.2. Population d'actifs

Le réseau de distribution d'EGQ comporte plus de 1 000 km de conduites principales et environ 41 000 branchements. Ces actifs représentent le cœur de la mission de l'entreprise, soit d'assurer une distribution fiable et sécuritaire du gaz naturel à ses clients. La majorité des actifs d'EGQ étant enfouis dans le sol, leur inspection est considérablement plus coûteuse. Le tableau ci-dessous présente les données portant sur l'ensemble des actifs d'EGQ en date du 31 décembre 2024 :

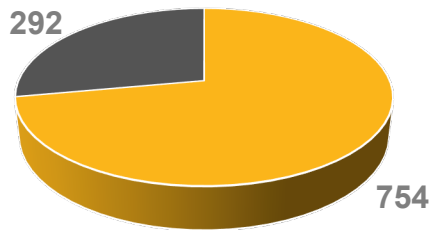
Catégories d'actifs	Nombre d'actifs
Conduites principales	1 043 km
Branchements	40 965
Vannes principales (> = NPS 4) ⁴	271
Postes pré-détente ⁵	56
Postes de détente ⁶	35

⁴ Vannes permettant de réguler, d'isoler ou d'interrompre le débit de gaz dans le réseau, et dont le diamètre est supérieur ou égal à NPS 4 (4 pouces).

⁵ Installé immédiatement en amont d'un client, qui réduit la pression du gaz à un niveau adapté aux besoins du client.

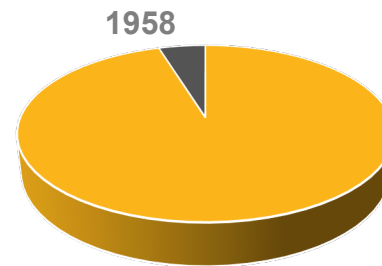
⁶ Installation située en amont d'une section du réseau de distribution où une pression plus faible est requise. Son rôle est de réduire la pression du gaz au niveau approprié pour la portion du réseau qu'il alimente.

**Conduites Principales
(en km)**



■ Polyéthylène ■ Acier

Branchements



■ Polyéthylène ■ Acier/Cuivre

3. Méthodologie

Tel que mentionné, EGQ propose d'adopter la Stratégie d'intégrité décrite dans le présent document, laquelle découle du Programme d'Enbridge Gas. Cette démarche vise à appliquer les processus et les outils développés par Enbridge Gas, assurant ainsi une cohérence entre les différentes filiales de l'entreprise et une continuité dans les pratiques déjà utilisées par EGQ depuis plusieurs années. Elle vise également à officialiser une approche proactive en matière de gestion de l'intégrité des actifs d'EGQ afin de répondre aux interventions et réparations anticipées dans les années à venir⁷.

Le Programme d'Enbridge Gas est conçu pour répondre aux besoins d'un grand réseau de distribution comprenant une importante diversité d'actifs, ce qui le rend complet, mais aussi relativement complexe. Ce dernier prévoit notamment l'élaboration de plans d'intégrité spécifiques pour chaque catégorie d'actifs de même nature. Puisque EGQ évolue dans une réalité plus modeste, tant en termes de taille de réseau que de volume d'actifs, le distributeur propose d'appliquer une Stratégie d'intégrité basée sur les principes du Programme d'Enbridge Gas, mais adaptée à son réseau de distribution.

Dans ces circonstances, et comme mentionné précédemment, EGQ a recruté, dans la dernière année, une ressource dédiée à la mise en place et à l'application de la Stratégie d'intégrité. Cette

⁷ Par exemple, dans les dernières années, EGQ a constaté une problématique grandissante de blocage et de fuite des branchements de cuivre, tel que présenté dans le cadre du dossier R-4301-2025.

ressource a pour mandat d'analyser les pratiques d'Enbridge Gas en matière d'intégrité afin de formuler une proposition adaptée à la réalité du distributeur. Ainsi, EGQ propose une Stratégie d'intégrité adaptée à son réseau de distribution ainsi que la mise en place d'un seul plan d'intégrité s'appliquant sur l'ensemble des actifs du réseau. Cela dit, même si la stratégie est adaptée à la réalité d'EGQ, les fondements du Programme d'Enbridge Gas ont été appliqués dans leur intégralité, incluant l'outil de modélisation et les processus de catégorisation des risques afin d'établir les priorités d'intervention.

Les prochaines sections détailleront le processus qu'EGQ propose d'adopter, issu du Programme d'Enbridge Gas, et qu'elle souhaite appliquer à l'avenir pour assurer une gestion proactive et efficace de l'intégrité des actifs de son réseau.

3.1. Bilan de santé des actifs

Le Programme d'Enbridge Gas prévoit un processus annuel afin d'effectuer un bilan de santé des actifs (ci-après le « **Bilan** »), lequel a pour objectif d'évaluer l'état des actifs du réseau de distribution de gaz naturel.

Le Bilan constitue une méthode structurée permettant d'estimer l'état physique ou fonctionnel d'un actif, en tenant compte de sa durée de vie utile, ou du temps restant avant qu'une défaillance soit susceptible de survenir. Cette approche repose sur une modélisation probabiliste où chaque actif est analysé individuellement afin de déterminer la probabilité de défaillance. Concrètement, EGQ s'assurera de rassembler annuellement les données nécessaires⁸ et, en collaboration avec Enbridge Gas, procéder à la modélisation⁹ par le biais des outils développés à cet effet, afin d'évaluer la durée de vie utile des actifs, ainsi que la probabilité d'une défaillance future et les conséquences potentielles associées à celle-ci. Cette analyse permettra d'orienter la priorisation des travaux à venir, le cas échéant.

⁸ Informations présentées à la Figure 1.

⁹ L'intégration des composantes identifiées à la Figure 1 dans l'outil de modélisation d'Enbridge Gas permet d'établir une corrélation statistique entre l'âge des actifs et les défaillances observées. Le modèle intègre également les facteurs de défaillance et les évaluations de l'état des actifs, assurant ainsi une approche globale.

Figure 1 : Structure du Bilan de santé des actifs



À l'instar d'Enbridge Gas, EGQ prévoit réaliser annuellement le Bilan afin d'obtenir une vue actualisée de l'état de l'ensemble des actifs de son réseau de distribution. Cette étape, préalable et essentielle à l'application de la Stratégie d'intégrité, permettra d'ajuster de manière éclairée les priorités d'intervention, le cas échéant. Le processus de Bilan est présentement en cours, EGQ ayant rassemblé l'information nécessaire à la modélisation.

Cette démarche vise à renforcer la planification proactive des travaux, en s'appuyant sur des données concrètes et des analyses rigoureuses, tout en assurant une gestion efficace et adaptée à la réalité du réseau de distribution d'EGQ en matière de gestion de l'intégrité.

3.2. Gestion du risque

Il est essentiel de rappeler que l'objectif initial de la mise en place de la Stratégie d'intégrité est d'assurer une proactivité dans la gestion de l'intégrité du réseau de distribution d'EGQ, ainsi qu'une gestion efficace des risques entourant les défaillances possibles. La Stratégie d'intégrité proposée prévoit la mise en application intégrale des processus développés par Enbridge Gas, incluant le processus portant sur l'identification et la gestion du risque. En effet, Enbridge Gas a développé un processus lui permettant de catégoriser les risques et, ainsi, d'adopter une approche structurée et systématique en matière de gestion de l'intégrité. Les éléments pris en compte au cours de ce processus sont notamment :

- Identifier des enjeux existants et potentiels, analyser et évaluer les risques associés à ces enjeux, les communiquer aux équipes concernées et, le cas échéant, élaborer des plans de traitement adaptés selon leur niveau;
- Appuyer l'équipe responsable de l'évaluation et de la gestion des risques en analysant les éléments recensés dans le registre des risques combinés;

- 1 • Assurer une veille continue du milieu de travail, des opérations et des tendances de
2 l'industrie pour détecter des nouveaux enjeux ou des risques émergents;
- 3 • Participer aux ateliers de revue des risques liés au registre combiné, en identifiant les parties
4 prenantes et en contribuant à l'élaboration des mesures de traitement appropriées.

5 Cette approche permettra à EGQ de structurer ses efforts de manière proactive, tout en
6 maintenant une vigilance constante sur les enjeux potentiels. Elle favorisera également une
7 gestion équilibrée des risques, en tenant compte des réalités opérationnelles et des priorités du
8 réseau.

9 Suivant une analyse des actifs du réseau d'EGQ ainsi que des fondements du Programme
10 d'Enbridge Gas, des éléments de risque ont été identifiés et catégorisés en fonction de la réalité
11 du réseau de distribution d'EGQ. Les éléments suivants représentent des exemples d'enjeux
12 retenus, se trouvant sur le réseau de distribution d'EGQ. D'ailleurs, des mesures correctives sont
13 présentement en cours de développement pour ces éléments.

14 **Branchements en cuivre**

15 Les branchements en cuivre ont été installés sur le réseau de distribution d'EGQ entre 1960 et
16 1977. Tel que présenté dans le cadre du dossier R-4301-2025, une tendance à la hausse des
17 défaillances a été observée dernièrement, attribuable aux propriétés du matériau utilisé pour les
18 branchements¹⁰. En effet, il a été constaté que le cuivre peut se détériorer avec le temps, entraînant
19 des problématiques telles que des fuites, des fissures circonférentielles ou encore, des
20 obstructions dues à la corrosion, raison pour laquelle ce type de branchement n'est plus utilisé.

21 Bien qu'une grande partie des branchements en cuivre ait déjà été retirée et remplacée par des
22 branchements en plastique, environ 300 branchements en cuivre demeurent sur le réseau d'EGQ.
23 C'est d'ailleurs en raison des situations problématiques mentionnées ci-dessus que le distributeur
24 désire prioriser la mise en œuvre du programme préventif élaboré par Enbridge Gas, lequel prévoit

¹⁰Cette problématique a été expliqué et détaillé plus amplement dans le récent projet d'investissement déposé par EGQ (Dossier R-4303-2025, pièce [EGQ-1, Document 1](#), page 4), lequel a été approuvé par la Régie dans le cadre de la décision D-2025-086.

1 le remplacement proactif des branchements en cuivre restants afin de prévenir les défaillances
2 futures.

3 EGQ prévoit ainsi, au cours des prochaines années, procéder au remplacement de ces
4 branchements par de nouveaux branchements en plastique ainsi qu'en installant des colonnes
5 montantes sans anode. Ces travaux seront réalisés soit dans le cadre de projets individuels, soit
6 dans le cadre de projets de plus grande envergure, dont les investissements excéderont 1,2 M\$,
7 et nécessiteront l'approbation de la Régie.

8 **Conduites principales et branchements en polyéthylène de type Aldyl-A**

9 L'Aldyl-A est l'une des plus anciennes résines de plastique utilisée dans le réseau de distribution
10 de gaz naturel d'EGQ, principalement utilisée entre les années 1971 et 1977. Dès 1982, ce matériau
11 a été identifié comme étant sujet à des défaillances prématurées, notamment en raison de fissures
12 cassantes. Divers facteurs ont été reconnus ayant pour effet de réduire la durée de vie utile des
13 conduites en plastique de type Aldyl-A ou leur bon fonctionnement. C'est d'ailleurs pour ces
14 raisons qu'Enbridge Gas a récemment pris la décision de classer le remplacement des conduites
15 en plastique, de type Aldyl-A, comme prioritaire et a débuté un programme à cet effet.

16 À ce jour, le réseau de distribution d'EGQ contient 3 km de conduites principales composées
17 d'Aldyl-A ainsi qu'environ 300 branchements. Conformément à l'orientation adoptée par Enbridge
18 Gas, EGQ a établi comme priorité de remplacer en entièreté les sections de plastique de type
19 Aldyl-A sur son réseau, dans le but d'éliminer ce risque. Des projets prévoyant des investissements
20 de plus de 1,2 M\$ pourraient être nécessaires prochainement, lesquels seront déposés pour
21 approbation à la Régie, le cas échéant.

22 **Croisements d'égout**

23 Les croisements d'égouts se définissent comme étant l'intersection d'une conduite de gaz avec
24 un service public. Enbridge Gas a identifié une problématique concernant les croisements
25 accidentels¹¹, notamment dans le cas de l'intersection des conduites principales ou des
26 branchements de gaz naturel avec les égouts municipaux ou privés. Lorsqu'un croisement

¹¹Dans le cas d'un forage directionnel ou par torpille.

1 accidentel se produit en perforant une conduite d'égout, par exemple, il présente alors un risque
2 de dommage pouvant s'avérer important. En effet, ces risques surviennent essentiellement lors de
3 l'utilisation d'équipement de coupe ou de nettoyage dans l'égout, généralement utilisé pour
4 éliminer une obstruction. Dans ce contexte, l'équipement utilisé peut endommager la conduite de
5 gaz, entraînant une fuite. Le gaz ainsi libéré peut alors migrer dans le réseau d'égouts vers les
6 bâtiments voisins, les égouts sanitaires offrant un chemin direct vers les structures. Cette
7 migration peut provoquer un incident grave en cas d'allumage.

8 EGQ propose de mettre en place le programme préventif d'Enbridge Gas afin de réduire les
9 situations risquées découlant de la présence de conduites de gaz dans les égouts. Ce programme
10 permettra d'identifier la présence d'une telle situation et de réaliser les corrections nécessaires,
11 par le biais d'inspections proactives dans les zones ayant un risque de croisement¹². De plus, les
12 actions mentionnées ci-dessus visent à prévenir, détecter et atténuer les dangers identifiés à
13 travers le processus d'évaluation des risques.

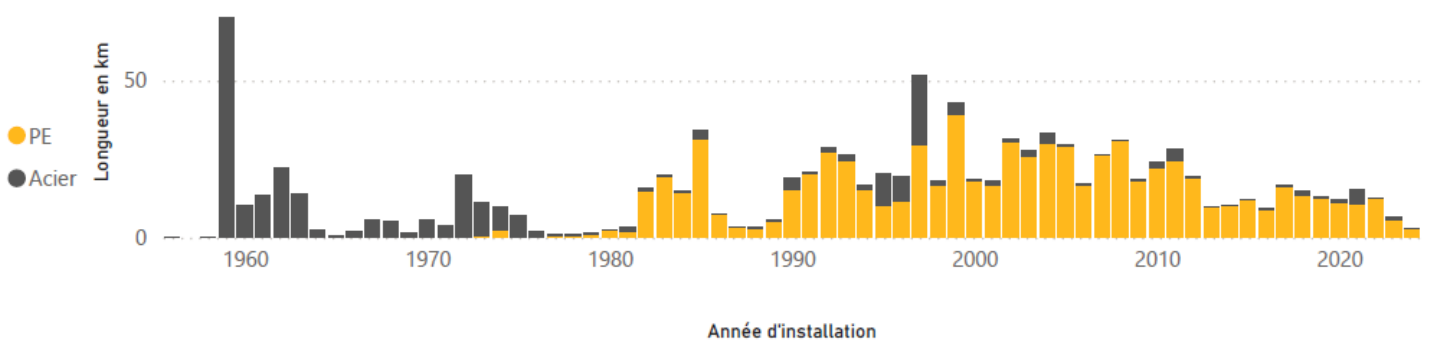
14 À titre informatif, les procédures actuelles d'installation de nouvelles conduites en place chez EGQ
15 permettent d'éviter des situations de croisements et ce, afin de ne pas amplifier la problématique.

16 **Anciennes conduites en acier**

17 Les anciennes conduites en acier ont été identifiées par Enbridge Gas comme un enjeu potentiel en
18 raison de leur âge, puisque l'installation de certaines d'entre elles remontent à 1958, tel qu'il appert
19 au Graphique 1.

¹² Les inspections se feront dans les zones identifiées par le biais d'un outil utilisé par Enbridge Gas, le tout afin de déterminer les endroits où il y a un risque de croisement. De plus, les inspections se feront en collaboration avec des plombiers de la région de l'Outaouais.

Graphique 1 – Année d’installation des conduites selon le matériel utilisé



2 D’ailleurs, Enbridge Gas a mis en place une initiative pluriannuelle prévoyant un programme de
 3 remplacement des conduites de distribution en acier dit « ancien » afin d’améliorer la sécurité
 4 publique, la fiabilité du réseau et la conformité réglementaire. Ces infrastructures vieillissantes
 5 posent des défis en raison du risque de corrosion et de fuites ainsi que des capacités limitées
 6 d’inspection. Conformément aux normes mentionnées à la section 2 du présent document, il est
 7 important pour un distributeur de poser des actions concrètes pour prévenir la corrosion et les
 8 fuites, notamment en mettant en place un programme préventif de détection de fuites sur leur
 9 réseau de distribution de gaz naturel. Toutefois, en plus de représenter un enjeu quant à
 10 l’inspection, les anciennes conduites d’acier ne disposent possiblement pas de revêtements
 11 adéquats ou de protection suffisante contre la corrosion pour répondre aux normes actuelles. Par
 12 conséquent, les analyses en lien avec le Programme d’Enbridge Gas, tel qu’expliqué à la présente
 13 section, permettent d’affiner davantage la priorisation des interventions à l’aide d’un modèle de
 14 risques combinant la probabilité des défaillances possibles et les conséquences de celles-ci.
 15 Actuellement, EGQ n’a pas encore mis en place le programme découlant de l’initiative pluriannuelle
 16 d’Enbridge Gas, mais souhaite étudier la possibilité d’appliquer ce programme à son réseau de
 17 distribution. Il pourrait être nécessaire de faire des investissements importants afin de procéder
 18 au remplacement de ce type de conduites identifié comme posant un risque dans certains
 19 secteurs en raison de la densité de population et de l’ancienneté des infrastructures.

1 Traverse de rivières

2 Le secteur situé à l'ouest de la rivière Gatineau est alimenté uniquement par une seule traverse de
3 rivière. Cette situation a été identifiée comme représentant un risque en cas de défaillance au niveau
4 de cette traverse, puisqu'un bris ou toute autre défaillance pourrait compromettre la pérennité de
5 l'alimentation en gaz naturel des clients situés à l'ouest de Gatineau.

6 EGQ travaille à identifier et analyser toutes les solutions disponibles pour assurer l'intégrité ainsi
7 que la fiabilité de ce secteur de la franchise. Il est entendu que, lorsque la solution adéquate aura
8 été identifiée et dépendant des investissements nécessaires, la demande appropriée sera alors
9 déposée à la Régie pour approbation, le cas échéant.

10 **4. Plan d'investissement**

11 La mise en place de la Stratégie d'intégrité nécessitera de poser des actions de manière préventive
12 ou de procéder au remplacement de composantes posant des risques de défaillance, afin
13 d'assurer la pérennité et la sécurité du réseau de distribution de gaz naturel d'EGQ sur le long
14 terme. La présente Stratégie d'intégrité, telle que proposée, permet aussi l'implantation des grands
15 principes développés par Enbridge Gas ainsi que l'identification des risques et l'application d'un
16 processus structuré pour planifier les actions à prendre dans les prochaines années.

17 Cela étant dit, EGQ prévoit revenir devant la Régie dans les prochains dossiers tarifaires afin de
18 demander à la Régie de prendre acte d'un plan pluriannuel lui permettant de procéder à des
19 améliorations ou à des remplacements dans le cadre de la présente Stratégie d'intégrité. Ce plan
20 pluriannuel annoncerait les projets à venir ainsi que tous les autres détails pertinents, le cas
21 échéant.

22 De manière exceptionnelle et étant au début de la mise en œuvre de la Stratégie d'intégrité, EGQ
23 ne présentera pas de plan pour l'année 2026, mais plutôt un budget total. En effet, le distributeur
24 désire avoir un délai supplémentaire pour bien identifier les interventions à prioriser, d'autant plus
25 que le Bilan est présentement en cours de réalisation, ainsi que pour élaborer un plan pluriannuel
26 précis et complet. Conséquemment, EGQ demande à la Régie de prendre acte que, pour l'année
27 tarifaire 2026, un budget d'environ 600 000 \$ a été prévu.

1 Pour tout projet ayant un budget supérieur à 1,2 M\$, EGQ déposera ces derniers, au cours de la
2 prochaine année, aux fins de l'obtention de l'approbation préalable de la Régie.

3 **5. CONCLUSION**

4 La présente Stratégie d'intégrité permettra à EGQ d'harmoniser ses pratiques avec les autres
5 distributeurs de gaz naturel d'Enbridge en plus d'assurer une gestion proactive de l'intégrité des
6 actifs de son réseau de distribution. De plus, la Stratégie d'intégrité reprend les grands principes
7 du Programme d'Enbridge Gas en adaptant le tout afin d'assurer une mise en œuvre répondant
8 adéquatement aux besoins d'EGQ et à la réalité de son réseau.

9 Pour l'année 2026, le distributeur prévoit appliquer certains concepts de la Stratégie d'intégrité,
10 poursuivre l'analyse de certains risques identifiés et élaborer les mesures à mettre en place à cet
11 effet, ainsi que procéder à des projets de remplacement, le tout tel que mentionné ci-dessus. EGQ
12 verra également à travailler sur l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement à proposer à la
13 Régie dans un prochain dossier tarifaire et qui prendra en considération les actions à prioriser
14 dans les prochaines années. Pour l'année tarifaire 2026, et tel que susmentionné, EGQ a inclus
15 dans le cadre des présentes, un budget d'investissement d'environ 600 000 \$ découlant de la
16 Stratégie d'intégrité et ce, à même la prévision des projets d'extension et de modification du réseau
17 dont le coût est inférieur au seuil de 1,2 M\$. En plus du projet *Croissant de la Paix et rue de la*
18 *Sarthe* déposé en 2025, d'autres projets de plus de 1,2 M\$ pourraient être déposés au courant de
19 l'année 2026.

20 Par conséquent, le distributeur demande à la Régie de :

- 21 - Prendre acte de la Stratégie relative à la gestion de l'intégrité des actifs d'EGQ;